Meilleurs vœux
2020

BRUISSEMENTS D'ELLE

Le Pays Pyrénées Méditerranée en revue N°25 - Janvier 2020

Édito

Antoine ANDRÉ

Président du Pays Pyrénées Méditerranée

2014-2020 Itinéraire d'une libellule dont le parcours est devenu trajectoire

2014-2020 : Cette mandature a bien commencé avec la réforme statutaire initiée sous la présidence de Francis Manent. Les présidents des 4 Communautés de communes faisaient leur entrée au Bureau du Pays avec une large majorité qualifiée. Ils ont été présents pendant toute cette mandature s'appropriant ainsi cet outil de développement mutualisé. De façon générale, cet ancrage renforcé auprès des collectivités et de leurs élus a permis au Pays de répondre au plus près à leurs attentes. Enfin, la fragilité financière du Pays liée à des retards conséquents de versements des subventions européennes notamment, a pu être endiguée grâce au soutien financier renforcé des Communautés de communes.

2014-2020 a modifié notre environnement institutionnel avec la loi NOTRe et la constitution de la Région Occitanie. Sous l'impulsion de Carole Delga, les territoires ont vu leur ingénierie reconnue comme indispensable à l'émergence d'une stratégie et aux projets en découlant. Les contrats territoriaux en ont été la traduction. En outre, une nouvelle gouvernance est née avec l'Assemblée des Territoires rendant plus proche cette immense région.

2014-2020 : L'émergence de thématiques sinon nouvelles mais s'imposant de plus en plus, ont été prises en compte :

- La transition énergétique avec la réalisation d'un PCAET à l'échelle du Pays et décliné pour chaque Communauté de communes ;
- Plus récemment, la nécessité de co-construire un schéma culturel dans le cadre plus général du schéma culturel régional. Le forum culturel, sous les labels DRAC et Région, en a été la première traduction opérationnelle.

2014-2020 : Pour l'anecdote enfin, la diapo a cédé le pas aux mots. La diapo était devenue "l'unité de mesure" des réunions. La polyphonie des mots échangés, partagés, a rendu le discours plus fluide, donc la compréhension mutuelle facilitée.

2020-2026 : Une nouvelle mandature s'ouvre. Notre libellule nous accompagnera encore quel que soit notre parcours individuel ou collectif. C'est le philosophe qui nous le dit : "De même que la pensée ne peut pas s'arrêter de penser (...) de même les libellules volent encore quand elles ne le peuvent plus."
(*La libellule et le philosophe*, Alain Cugno)

02 ACTUALITÉS DU PAYS

07 PROGRAMMES EUROPÉENS

13 CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

16 TOURISME

17 PATRIMOINE CULTUREL

22 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

25 ZOOM SUR...

Région Occitanie et territoire de projet, ensemble pour le développement des territoires ruraux

Le Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Le 26 septembre 2019, **le Pays Pyrénées Méditerranée a signé son Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée avec la Région Occitanie et le Département des Pyrénées-Orientales.**

Dans un contexte budgétaire contraint, **ce contrat vise à renforcer la cohérence des politiques publiques dans les territoires**. Le Pays Pyrénées Méditerranée, territoire de projet, a ainsi en quelques semaines rédigé, en partenariat avec les 4 Communautés de communes membres (Albères Côte Vermeille Illibéris, Aspres, Haut Vallespir et Vallespir) et les équipes du Département et de la Région, la stratégie de développement partagée par le Pays Pyrénées Méditerranée, la Région Occitanie et le Département des Pyrénées-Orientales.

+ d'infos

Consultez le Contrat Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée **en cliquant ici** ou rendez-vous sur notre site Internet (Outils financiers > Contractualisation)

Ce contrat 2018-2021 permet d'affirmer les priorités de chacun autour de 4 enjeux, s'articulant en 7 objectifs stratégiques déclinés en 16 mesures. Le contrat se traduit par la négociation de Programmes Opérationnels, à minima annuels, recensant l'ensemble des opérations et les plans de financement associés et étudiés lors de comités stratégiques (locaux) et de comités des financeurs (au niveau départemental).

En 2018, 43 opérations ont été programmées dans le cadre du Contrat Territorial, pour un volume d'investissement de 30,3 millions d'euros. La programmation 2019 compte 24 opérations, pour un montant total d'investissement de 13 170 239 euros.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS INSCRITES DANS LE CONTRAT TERRITORIAL

• **Exemples d'opérations programmées en 2018 :**
- La construction d'une pépinière-hôtel d'entreprises sur la ZAE Tech Oulrich à Céret.
- L'aménagement complémentaire du pôle de valorisation économique des patrimoines culturels et oenologiques.
- La réhabilitation du bâtiment du dojo situé au stade Paul Cervello de Port-Vendres.

• **Exemples d'opérations programmées en 2019 :**
- La construction d'une ressourcerie et d'un local de collecte des déchets à Oms.
- La requalification des artères du centre-ville à Amélie-les-Bains.
- L'acquisition-amélioration de 9 logements sociaux au Perthus.
- La création d'un nouveau quartier intergénérationnel à Céret.
- Le réaménagement de l'ancienne usine de tissages à Arles-sur-Tech.
- La création d'une médiathèque intercommunale à Port-Vendres.

Les Contrats Bourgs-Centres

Après le Contrat Bourg-Centre de Thuir, premier contrat pour notre territoire, ce sont les 3 communes d'Arles-sur-Tech, Amélie-les-Bains et Reynès qui se sont associées pour élaborer un contrat commun basé sur des enjeux et une stratégie partagée.

L'originalité de cette candidature réside dans le périmètre du contrat. Ce sont en effet 3 communes sur 2 Communautés de communes (Haut Vallespir et Vallespir) qui ont vu l'intérêt de partager une stratégie commune pour développer des projets communaux construits en cohérence avec des enjeux dépassant l'échelle communale.

Le Pays Pyrénées Méditerranée poursuit son accompagnement des communes éligibles et désireuses de s'inscrire dans le dispositif en faveur de la valorisation et du développement des bourgs-centres proposé par la Région Occitanie. En juillet dernier, nous vous annoncions les candidatures des communes de Céret et de Saint-André. Depuis les contrats bourgs-centres de ces deux communes ont été approuvés par la Région lors de sa commission permanente du mois d'octobre.

Les communes de Banyuls-sur-Mer, Sorède et Port-Vendres ont également finalisé leur candidature durant ce mois de janvier pour la soumettre à l'approbation de la Région. La commune d'Argelès-sur-Mer prépare également son dossier de candidature pour ce début d'année.

CONTRATS "TERRITORIAUX" : UNE ACTION PARTENARIALE ET CONCERTÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Cheffe de file en matière d'aménagement du territoire, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a engagé le déploiement d'une nouvelle génération de politiques contractuelles pour la période 2018-2021.

Cette stratégie territoriale propose un nouveau mode de dialogue avec les territoires, basé sur la construction d'une feuille de route partenariale orientée autour des priorités régionales que sont le développement économique et la formation professionnelle, la qualité de vie et l'attractivité, et le développement durable. Elaborés en étroite collaboration avec les acteurs du territoire et les Départements, ces nouveaux contrats permettent de renforcer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques conduites sur le territoire.

Ces documents cadres se traduisent par des programmes opérationnels annuels recensant les grandes opérations qui seront engagées sur le territoire et les financements mobilisés par la Région et les partenaires. Ils couvrent plusieurs champs d'action liés au développement, à l'attractivité et à la vitalité des territoires : enseignement supérieur et recherche, développement économique et innovation, politique de la ville, transport et mobilité, transition énergétique, économie touristique…

Dans une volonté de partenariat et de dialogue permanent, le Contrat Territorial prévoit la mise en œuvre d'une gouvernance partagée autour d'un Comité de pilotage stratégique et de suivi au niveau de chaque territoire de projet, ainsi que d'un Comité des financeurs au niveau départemental.

• Le potentiel du "Contrat Territorial" :

A l'échelle régionale, les 2 Métropoles, les 21 communautés d'agglomération, la communauté urbaine ainsi que les 33 territoires ruraux et de montagne (Pays, PETR, PNR, Associations ou Syndicats Mixtes porteurs d'un projet de territoire) sont concernés par la contractualisation. Les Départements qui le souhaitent peuvent être cosignataires des contrats, c'est le cas du Département des Pyrénées-Orientales qui est moteur dans cette génération de politique contractuelle. A ce jour, 55 Contrats de Territoires sur 56 prévus ont été approuvés par la Région et ses partenaires locaux.

• L'action de la Région dans le cadre du "Contrat Territorial" :

- Une dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation pour des projets initiés par des territoires ruraux sur une ou deux thématiques en lien avec leurs spécificités (voire trois pour les territoires de montagne);

- Un soutien à l'ingénierie territoriale en finançant les emplois nécessaires au montage des projets dans les territoires ruraux ;

- Un accompagnement financier des projets structurants pour le territoire ;

- Le déploiement de la politique Bourg-Centre.

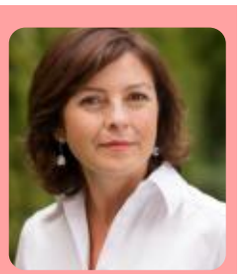

"J'ai fait de l'action territoriale une priorité, parce que je suis convaincue que la force de notre région vient de ses territoires.

Une région forte, c'est d'abord une région forte de territoires connectés, aménagés, équipés, proposant des services publics accessibles et de proximité. Mais il s'agit aussi d'avoir confiance dans les territoires, dans leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux enjeux démographiques et environnementaux que nous connaissons tous.

Ce potentiel doit être accompagné par la Région, pour que chaque territoire, chaque bassin de vie, participe et bénéficie de la dynamique régionale, en matière de qualité de vie, d'attractivité ou de développement économique. C'est le sens de la République des Territoires que je défends !

Avec nos contrats Territoriaux et Bourgs-Centres, nous faisons du sur-mesure pour les accompagner dans leur développement. Aussi, nous avons fait le choix de travailler collectivement, avec les Départements, les collectivités et les acteurs locaux, pour définir une feuille de route stratégique, concertée et partagée. En combinant proximité et solidarité régionale, nous leur donnons toutes les chances de relever les défis de demain."

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Crédit photo : Philippe Grollier - Région Occitanie

Assemblée des Territoires spéciale Bourg-Centre

Le 2 décembre dernier se tenait à l'Isle-Jourdain **la septième session de l'Assemblée des Territoires consacrée au Bourg -Centre.**

Antoine André, Président du Pays Pyrénées Méditerranée

Tout au long de la journée, plus de 150 participants ont pu apporter leurs contributions aux problématiques suivantes :

- Habiter et travailler en Bourg-Centre
- Comment faire vivre une expérience patrimoniale partagée?
- La proximité des services en Bourg-Centre
- Nouvelles mobilités-nouvelles spatialités

Le Pays Pyrénées Méditerranée toujours très impliqué dans cette assemblée a été à l'honneur de **l'atelier "Habiter et travailler en Bourg-Centre".**
Cet atelier, animé par Antoine André, Président du Pays Pyrénées Méditerranée, a mis en avant **la politique d'aménagement de la ville de Thuir.**

René Olive (Maire de Thuir et Président de la Communauté de communes des Aspres) et sa Directrice Générale des Services, accompagnés de Nicole Gonzalez (Elue à la mairie de Thuir, Vice-présidente de la Communauté de communes des Aspres et Présidente de l'Office Intercommunal du Tourisme Aspres-Thuir) ont ainsi pu présenter **la stratégie d'aménagement de la ville en faveur du développement du commerce et du bien vivre pour les habitants.**

René Olive, Maire de Thuir et Président de la CC des Aspres, Sylvia Pena, Directrice Générale des Services de la CC des Aspres et Antoine André, Président du Pays Pyrénées Méditerranée

Les projets mis en place depuis de nombreuses années, qui ont structuré la ville depuis 30 ans, ont été complétés par les projets à venir toujours en faveur de la dynamisation du cœur de ville (embellissement des espaces publics, équipements structurants, OPAH, animation et vie culturelle, services à la population…).

Les conclusions de chacun des ateliers de cette session ont été, comme d'habitude, partagées en présence de Carole Delga, Présidente de région, à l'initiative de cette République des territoires et très attentive à toutes les propositions ou problématiques qui peuvent émaner des échanges entre les élus désignés par l'ensemble des territoires de projet d'Occitanie.

Conférence Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays

L'ANPP organisait, en partenariat avec le CGET et la Caisse des Dépôts, sa seconde Conférence Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (CNPP), le 7 Octobre dernier au Palais du Luxembourg.

Cette Conférence fut l'occasion d'aborder le devenir des Territoires de projet et de mettre en lumière leur capacité d'innovation territoriale, d'accompagnement à la mise en œuvre des compétences de leurs membres, sur la base du projet partagé de territoire.

Après l'ouverture de la journée par Raymond Vall, Président de l'ANPP et Sénateur du Gers, les intervenants se sont succédés autour de tables rondes pour traiter **d'aménagement du territoire, de la responsabilité territoriale des entreprises, du projet de territoire au cœur du progrès territorial et des fonds européens au service du développement local et territorial.**

En fin de journée, **Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales a présenté sa politique en matière d'aménagement du territoire** et a échangé avec les représentants des Pays et PETR présents, dont le Pays Pyrénées Méditerranée.

+ d'infos

Vous souhaitez vivre cette conférence en vidéo :
https://anpp.fr/rencontres/cnpp-2019/programmecnpp2019/

Vous avez dit financement participatif ?

Chaque année, le Master Urbanisme Habitat Aménagement de l'UPVD de Perpignan, élabore un outil d'aide à la décision permettant d'éclairer les acteurs du territoire sur un enjeu proposé par le Pays Pyrénées Méditerranée.

Pour l'année universitaire 2019-2020, suite aux retours des acteurs du territoire sur leurs besoins, les étudiants du Master 2 travailleront sur **le financement participatif comme outil d'ingénierie financière en faveur du développement territorial en Pays Pyrénées Méditerranée.**

En effet, dans le cadre de notre assistance aux porteurs de projets et plus particulièrement en termes d'ingénierie financière, nous sommes régulièrement confrontés à des difficultés pour trouver des solutions financières adaptées à des projets propres à notre territoire.

Or, il existe d'une part, de nombreuses solutions de financements alternatifs en France, et d'autre part des investisseurs locaux qui souhaitent s'impliquer dans l'économie locale. Devant ce constat, les étudiants vont travailler sur différents éléments, tels que :

- Quelle est l'offre de financements participatifs existants sur le territoire ?
- Quel est le cadre législatif et règlementaire de ces dispositifs ?
- Quelles sont les expériences réussies sur d'autres territoires ?

A l'issue de ce diagnostic, ils proposeront des solutions qui permettront de développer cette offre de financement par les citoyens, par les acteurs locaux, au bénéfice de projets locaux publics et privés.
Cette démarche s'inscrit dans un mouvement de relocalisation de l'économie, des systèmes alimentaires locaux, de la production d'énergie au plus près de sa consommation et plus globalement de résilience des territoires et de participation citoyenne.

Rendez-vous le 10 mars 2020 pour assister à la présentation de ces travaux et débattre du sujet.

Première marche pour 2021 !

Dans notre édition de septembre 2019, nous évoquions notre engagement avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse dans un nouveau partenariat pour **l'élaboration d'un nouveau diagnostic de territoire centré sur les flux**, travail qui sera, avec l'évaluation et le bilan de l'action du Pays sur la période 2014/2020, la première marche à monter pour élaborer **la future stratégie de développement du territoire pour la période 2021/2027.**

Laurence Barthe et Mariette Sibertin-Blanc, maîtres de conférences en Géographie-Aménagement à l'Université Jean Jaurès de Toulouse et leur vingtaine d'étudiants ont donc démarré cette mission par **une première visite sur notre territoire le 9 octobre dernier.** Cette visite a débuté à la **Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris et en particulier l'Office du Tourisme Intercommunal pour échanger sur les flux touristiques.** Puis, ils se sont rendus au **Distriport du Boulou, pour une après-midi consacrée aux flux de marchandises, de données numériques et de voyageurs.**

De manière classique, les travaux portant sur les flux s'intéressent aux flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations. Dans le cadre de cette étude qui porte sur notre territoire en phase de renouvellement de notre projet et soucieux d'intégrer une réflexion sur le positionnement du territoire en termes de complémentarités/interactions territoriales, **la question des flux sera abordée à travers 5 thèmes transversaux qui permettent chacun d'appréhender le Pays Pyrénées Méditerranée comme un territoire récepteur, générateur et traversé de flux.**

Pour chacun des thèmes, il s'agit, d'une part, de qualifier les flux tant par le recueil de données clefs les caractérisant que par le regard des acteurs sur les effets de ces flux sur le territoire et, d'autre part, d'identifier les enjeux de ces flux pour le développement de ce territoire. **En quoi ces flux sont révélateurs de potentiels comme de fragilités à intégrer dans un projet de développement ?**
C'est la question qui a orienté les travaux des étudiants durant un séjour de 4 jours en novembre, séjour dédié à l'observation et à la rencontre de plus de 60 partenaires et acteurs du territoire. Logés à l'internat du lycée Alfred Sauvy de Villelongue-dels-Monts, ces 22 étudiants ont pu sillonner le territoire, de la montagne à la mer en passant par la plaine des Aspres, pour nourrir leurs recherches et observer de près le territoire.

La présentation de ce diagnostic sera effectuée par les étudiants le mardi 25 février 2020 à 11h00 au lycée Alfred Sauvy à Villelongue-dels-Monts (ouvert à tous sur inscription).

LES 5 THÈMES TRANSVERSAUX TRAITÉS DANS L'ANALYSE DES FLUX

1. Dynamiques résidentielles : Les mobilités résidentielles et touristiques, des processus révélateurs de l'attractivité territoriale du PPM.
2. Les mobilités quotidiennes, entre dynamiques internes et dynamiques externes : Comment les mobilités quotidiennes s'expriment sur le PPM et permettent la mise en avant de réalités territoriales emboîtées ?
3. Compétences, connaissances, culture, circulations immatérielles : Des ressources immatérielles au service de complémentarités territoriales.
4. Économie : Une diversité des activités économiques. Quel positionnement économique du territoire dans le système sud-méditerranéen ?
5. Environnement : Le PPM dans des systèmes écologiques multiples : Ressources, risques et pratiques de gestion.

PARTICIPEZ À L'ÉVALUATION 2014-2020 DU PAYS

Pour avoir une analyse la plus objective possible des actions menées et des évolutions à engager, nous sollicitons l'avis de tous les acteurs du territoire via une enquête en ligne à laquelle chacun peut répondre anonymement, et très rapidement : elle ne contient que deux questions !

Pour y participer, cliquez ici ou rendez-vous sur la page d'accueil du Pays (Encadré "Votre avis compte")

Merci à tous !

Francis MANENT
Président de la Commission "Transfrontalier" du Pays Pyrénées Méditerranée

POCTEFA 2014-2020

Interreg POCTEFA ALBERAPASTUR

ALBERAPASTUR à mi-parcours, les défis prennent forme, un pas de plus dans l'engagement des acteurs.

Le 7 octobre 2019, s'est déroulé le Comité de pilotage transfrontalier du projet ALBERAPASTUR à la Mairie de Saint-André. Francis Manent, Maire de Saint-André et Président de la Commission Transfrontalière du Pays Pyrénées Méditerranée, chef de file du projet, était heureux de pouvoir accueillir ce comité. Près de 50 personnes étaient présentes pour écouter, exposer, argumenter, débattre et aussi confirmer leur soutien à ce projet fédérateur.

Francis Manent a rappelé les évènements déclencheurs du projet, les problèmes d'ordre public engendrés par les bovins divagants, le désarroi des maires du massif et des éleveurs, impactés par ce phénomène et le déclin d'un paysage remarquable. Il a salué la prise en main de ce problème par Gilles Giuliani, Sous-préfet de l'arrondissement de Céret et le soutien sans faille de la Région représentée par les conseillers régionaux Guy Esclopé et Judith Carmona. Il a aussi salué l'engagement et le travail effectué par la Chambre d'Agriculture et bien sûr l'engagement de la Généralitat de Catalogne en la personne du directeur adjoint du service élevage (DARP), Joaquim Xifra.

De gauche à droite : Guy Esclopé, Gilles Giuliani, Francis Manent et Joaquim Xifra

Le projet ALBERAPASTUR est un moyen de rapprocher le monde rural du monde citadin, et d'unir les forces pour faire la promotion et démontrer la valeur d'un élevage durable, bénéfique pour l'environnement et la santé. La Région a été conquise dès le début, affirme Guy Esclopé, car il s'agit non seulement de préserver un massif mais aussi un métier, un savoir-faire, générateur d'économie durable qui participe au maintien des paysages, à leur protection et à l'attractivité du territoire. Pour Gilles Giuliani, il s'agit d'un rêve de passionnés qui est devenu réalité, "nous avons réussi à fédérer des personnes au-delà d'une frontière… à mener un programme pour que les éleveurs puissent vivre de la vache." Comme la Région, il a aussi relevé le rôle primordial du Pays Pyrénées Méditerranée, "un outil nécessaire qui a démontré son efficacité."

Après un bref rappel des avancés du projet, sur la question de **la reconnaissance et la promotion de la race Albera, la recherche génétique et l'amélioration du produit**, la deuxième partie de la réunion était consacrée à **la présentation et à la validation des aménagements pastoraux à réaliser sur le massif des Albères.** C'est chose faite, les éleveurs, bénéficiant de ces aménagements, ont confirmé et expliqué l'intérêt de ces projets, fruits du travail de toute une année effectué par le partenariat technique transfrontalier.

Enfin, les axes du plan de gestion transfrontalier ont été présentés. L'objectif de ce document est de produire **un outil de gestion, pratique et évolutif qui permettrait de "reconstruire et maintenir le cercle vertueux", c'est-à-dire l'écosystémie du massif.**

Le Comité de pilotage a décidé de signer une résolution, dans les prochains mois, dont l'objectif est de poursuivre les actions engagées et la structuration des exploitations du massif de l'Albère après la fin du projet. Trois ans (2018-2020), c'est extrêmement court pour résoudre toutes les problématiques soulevées dans ce projet. Cependant l'engagement plus fort des partenaires et un soutien confirmé de l'Etat et de la Région pour la suite post 2020, nous assurent d'être sur la bonne voie. Mais pour l'instant il y a encore beaucoup de travail à faire pour relever ces nombreux défis.

Un buffet en accord avec l'esprit "locavore", 100% local et presque 0 km et 0 déchet, servi après le Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage a été suivi d'**une visite d'une exploitation à Argelès-sur-Mer engagée en contrat d'entretien DFCI**. Cette visite a été organisée par la Chambre d'Agriculture afin d'alerter les élus et les responsables techniques sur **les conséquences de l'abandon des mesures agri-environnementales**, comme l'entretien des coupures par les éleveurs, à l'heure de la renégociation de la Politique Agricole Commune (PAC).

ALBERAPASTUR aux Rencontres Nationales des Acteurs du Pastoralisme

Une présentation du projet ALBERAPASTUR et des visites sur sites ont été organisées lors de la 34ème édition des Rencontres Nationales des Acteurs du Pastoralisme "A la découverte des piémonts pastoraux des Pyrénées méditerranéennes" qui se sont détroulées du 18 au 20 septembre 2019 dans les Pyrénées-Orientales et lors de la 4ème édition des Rencontres Nationales des Territoires Pastoraux en Espagne organisée à Gérone du 25 au 28 septembre 2019.
Ces Rencontres ont abordé le lien entre le sylvopastoralisme et la gestion du risque incendie dans les massifs méditerranéens.

La 34ème édition des Rencontres Nationales des Acteurs du Pastoralisme

Celle-ci s'est déroulée dans les Pyrénées-Orientales à la découverte de ces zones des Pyrénées méditerranéennes méconnues dans un massif prédominé par les estives collectives. Plusieurs thématiques ont été abordées, telles que la mobilisation des ressources pastorales méditerranéennes, la mobilisation du foncier, la reconquête pastorale, la prévention des incendies et la coopération transfrontalière. C'est dans ce cadre qu'a été présenté le projet ALBERAPASTUR le 20 septembre 2019 à Montauriol lors d'une visite terrain sur les coupures DFCI dans les Aspres.

+ d'infos

sur le projet ALBERAPASTUR et sur le pastoralisme :

- **https://alberapastur.eu**
- **http://www.pastoralisme.net/**
- **http://www.paucostafoundation.org/index.php**

La 4ème édition des Rencontres Nationales des Territoires Pastoraux en Espagne

L'objectif de ces Rencontres était de partager des expériences, de mettre en évidence des projets innovants et de continuer à progresser avec les outils du XXIème siècle dans un métier traditionnel comme l'élevage extensif, qui est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, tant pour les gens que pour la planète.

Elles ont été organisées autour de 4 axes principaux : la formation et l'adaptation du pastoralisme dans un avenir en mutation, le rôle des femmes dans l'élevage extensif, la différenciation, commercialisation et innovation dans les productions extensives, la prévention des incendies de forêts.

C'est dans ce cadre que le projet ALBERAPASTUR a été présenté le 28 septembre à Agullana.

UN SÉMINAIRE TRANSNATIONAL PRÉVU AU PRINTEMPS 2020

Le Pays Pyrénées Méditerranée organise en tant que chef de file un séminaire transnational au printemps 2020, qui sera l'occasion de présenter les avancés du projet et les objectifs définis lors du séminaire technique du 4 avril 2019 à débattre avec les instances politiques européennes et nationales.

CONTACT : Géraldine CAPRANI

gcaprani@payspyreneesmediterranee.org

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et pour la Pêche (FEAMP)

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE

La sélection des projets prend le large

Alors que la programmation des fonds Européens de la période 2014-2020 touche bientôt à sa fin, **il semblerait que la Commission européenne autorise le report de la date de fin d'engagement des crédits FEAMP, du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021**. Report qui nous paraît tout à fait justifié alors que le programme DLAL FEAMP n'a démarré qu'en 2017. Nous attendons maintenant la confirmation de l'Autorité de Gestion.

Notre GALPA poursuit la sélection des projets du territoire. **Durant l'année 2019, ce sont 6 projets qui ont été sélectionnés par le Comité de sélection, pour un montant de FEAMP de 181 302 €. A ce stade de la programmation, notre GALPA a sélectionné 49% de son enveloppe FEAMP initiale qui s'élevait à 567 084 €, pour un taux de paiement des subventions de 17%.**

Durant cette année 2020, plusieurs projets de coopération, autour du crabe bleu ou encore sur le patrimoine sont en émergence et devraient voir le jour.

+ d'infos sur le GALPA Pyrénées-Méditerranée :

en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Outils financiers > GALPA FEAMP).

Un livre de recettes pour promouvoir "Une mer riche et savoureuse"

Dans le cadre de la coopération des GALPA de la Méditerranée Nord Occidentale, **le GALPA Pyrénées-Méditerranée et le Parc Marin du Golfe du Lion ont participé à l'élaboration d'un livre de recettes.**

Ce projet qui fait suite à notre participation au salon Alimentaria de Barcelone en 2018 où nous avions signé **le manifeste pour la défense de la pêche locale** est mené par le GALPA de la Costa Brava.

L'objectif de ce livre de recettes est de faire **la promotion des produits de la pêche locale dans le cadre du régime sain méditerranéen et d'en présenter la richesse des saveurs**. Les GALPA d'Ibiza, de Sardaigne, de Menorca, de la Costa Brava, de l'Ebre et Pyrénées-Méditerranée ont chacun proposé deux recettes provenant du patrimoine culturel gastronomique de leur territoire, qui sont présentées en catalan, en espagnol, en français et en italien.

Un petit tour gustatif des produits de la pêche méditerranéenne pour enchanter nos papilles ! Bon profit !

+ d'infos Téléchargez le livre de recettes

en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Outils financiers > GALPA FEAMP > Les projets du GALPA).

Présentation du livre de recettes à la Fondation Alícia, une explosion de saveurs de la mer !

Le 22 novembre dernier, nous nous sommes rendus avec le Parc marin du Golfe du Lion et le musée de la Pêche de Palamos à **la présentation du livre de recettes "Une mer riche et savoureuse" organisée par le GALPA Costa Brava à la Fondation Alícia à Manresa.**

Durant cette journée, qui a rassemblé les six territoires méditerranéens qui ont participé à l'élaboration de ce livre de recettes, nous avons eu la chance de déguster les douze mets de ce recueil.

La Fondation Alícia est un centre expérimental sur l'alimentation qui met en synergie tous les acteurs ayant un lien avec l'alimentation (chercheurs, cuisiniers, apprenants, éducateurs, producteurs, consommateurs...) et du secteur agroalimentaire et de la santé, dans le but d'améliorer la santé des personnes . Ce fut une journée riche et savoureuse!

+ d'infos

sur la Fondation Alícia : http://www.alicia.cat/ca/

CONTACTS FEAMP

Géraldine CAPRANI : gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
Cédric BORG : cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org

LEADER 2014-2020

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Des nouveaux projets programmés

L'automne 2019 a connu une étape importante dans la vie du programme LEADER du Pays. En effet, **le 13ème Comité de Programmation qui s'est déroulé à Amélie-les-Bains le 25 novembre dernier, a permis de programmer 10 nouveaux projets**. Cela porte ainsi à 1 650 000 € le montant programmé depuis le début du programme. C'est justement le montant initial de notre enveloppe globale que nous avons consommé.

Heureusement, suite à l'évaluation à mi-parcours et à nos résultats, nous avons obtenu une enveloppe complémentaire de 850 000 €. **Celle-ci va nous permettre de continuer à aider les projets du territoire jusqu'au 30 septembre 2021, date limite de programmation, pour cette génération de LEADER.**

LES PROJETS PROGRAMMÉS LORS DU COMITÉ DE PROGRAMMATION DU 25 NOVEMBRE 2019

- Acquisition d'un véhicule, Élevage Porcs Xadi, Palau-Del-Vidre
- Construction d'un bateau de plongée de type trimaran, Aquatile Plongée, Argelès-sur-Mer
- Améliorations techniques et humaines d'un agrosystème de production maraîchère en Bio , Le Jardin Bio de Vince, Saint-Génis-des-Fontaines.
- Création des Cabanons de Mémé Jeannette, Cosprons
- Schéma de développement touristique du Vallespir
- Étude relative à la création d'un atelier de découpe de viande dans les Aspres
- Création d'une offre de randonnée pédestre dans les Aspres
- Festival Rand'eau, Amélie-les-Bains
- Accueil et information du Grand Site Occitanie Canigó
- Animation et gestion du programme LEADER en 2019

PROJET DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE ENTRE TERRITOIRES ORGANISÉS : TERRI-COOP

DEVLOK
Renforcement de l'économie maritime agricole et rurale des îles Kerkennah

CIHEAM

Le Pays Pyrénées Méditerranée participe, depuis maintenant 2 ans, à un transfert d'expérience avec la Tunisie sur les méthodes de développement rural et en particulier sur la démarche LEADER ; c'est le projet DEVLOK.

Dans ce cadre, différents sujets sont apparus comme susceptibles d'engendrer des échanges concrets entre acteurs des Iles Kerkennah et ceux de nos territoires ruraux. C'est le cas des 4 thématiques suivantes du **projet de coopération TERRI-COOP** :

- **L'étude et la valorisation du Crabe bleu.**
- **La pollution plastique en mer.**
- **La labellisation et la commercialisation des produits de la mer.**
- **L'agroécologie et la permaculture.**

L'objectif général du projet est d'appuyer le développement durable des filières économiques dans les îles Kerkennah et les zones côtières et rurales de la Région Occitanie par la mise en place d'une coopération inter-territoriale entre les acteurs de la Région Occitanie et des îles Kerkennah.

Devant l'engouement des différents acteurs du projet, **un voyage d'échanges a été organisé du 13 au 19 octobre 2019 en Tunisie avec pour objectif de développer des projets communs sur ces 4 thématiques.**

C'est donc une délégation de 20 personnes composée d'élus, de scientifiques, de pêcheurs, de chefs d'entreprises, de techniciens de collectivités et d'agriculteurs, issus du GAL/GALP Est-Audois, du GAL/GALPA Vidourle-Camargue, du GAL/GALPA Pyrénées-Méditerranée et du CIHEAM-Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, qui s'est rendue à Kerkennah.

Entre visites de terrain et présentations en salles, **les acteurs du Sud et du Nord ont construit collectivement une vingtaine de projets**, tels que des échanges scientifiques, des voyages d'études thématiques, des expertises et des projets pilotes pour les 2 années à venir. Le projet est financé en partie par des fonds européens de voisinage DEVLOK, des enveloppes coopération LEADER et FEAMP et par la Région Occitanie.

Un ensemble de rencontres institutionnelles a été organisé pour présenter cette nouvelle forme de coopération entre les territoires. **Ainsi, la délégation a été reçue par le Gouverneur de Sfax (Kerkennah est une délégation du Gouvernorat de Sfax) et par l'Ambassadeur de France en Tunisie**. Ces deux responsables ont souligné la singularité et le grand intérêt de cette coopération qui met au premier plan les territoires, la réciprocité des problématiques entre les deux rives de la Méditerranée et les relations humaines entre acteurs pour établir de nouvelles formes de partenariats opérationnels et très concrets construits sur les préoccupations et les besoins réels des territoires.

Le projet TERRI-COOP a permis de démontrer **l'efficience de la démarche territoriale en termes de coopération transnationale Nord-Sud**, à tel point que :

- La démarche a été nominée au concours LEADER France de l'innovation.
- Nous avons été invités à Bruxelles par la Commission Européenne (DG-AGRI, DG-MARE, DG-DEVCO) pour exposer notre démarche lors du séminaire européen DLAL dans la perspective de créer un Leader AFRICA.
- Nous avons été invités par l'Ambassadeur de France en Tunisie pour témoigner de cette expérience lors de l'édition 2020 de la Saison Bleue dans le cadre du Forum de la Mer à Bizerte.
- Un film est en cours de réalisation pour présenter cette expérience lors du séminaire de coopération du réseau rural en février 2020.

De belles reconnaissances pour de riches échanges et des actions concrètes au profit des acteurs locaux du Sud et du Nord, instaurant par la même l'amorce de liens durables entre ces territoires.
A noter que nous accueillerons une délégation tunisienne sur notre territoire le 6 février prochain.

CONTACTS

Pierre LE MEN : leaderplusppm@wanadoo.fr
Cédric BORG : cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org
Géraldine CAPRANI : gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
Françoise MARÉCHAL : contact@payspyreneesmediterranee.org

PASCAL ROMANS
RESPONSABLE DU SERVICE D'AQUARIOLOGIE
ET CONSERVATEUR DU BIODIVERTSARIUM
OBSERVATOIRE OCÉANOLOGIQUE DE
BANYULS-SUR-MER

INTERVIEW

Bonjour Pascal, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, je suis Pascal Romans, je suis biologiste marin de formation, et je travaille à l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer (OOB), où je suis responsable du Service d'Aquariologie et conservateur du Biodiversarium.

Mes activités aquariologiques sont centrées autour de la mise au point de techniques d'élevage d'organismes marins méditerranéens et tropicaux (poissons et invertébrés) afin de pouvoir disposer de souches d'élevage de nombreuses espèces qui pourront à terme, être utilisées à des fins scientifiques (biologie du développement, impact de polluants sur l'environnement…).
Dans le cadre de ma mission de conservateur, je travaille sur la connaissance d'espèces patrimoniales ou d'espèces exotiques envahissantes que j'étudie aussi bien en aquarium qu'en milieu naturel en utilisant la plongée sous-marine comme outil.

Dans le contexte actuel du changement climatique et de la pollution des milieux, les écosystèmes méditerranéens sont soumis à des pressions qui nécessitent une surveillance accrue d'une part, et l'information du public et des acteurs locaux, d'autre part.
C'est au travers du Biodiversarium, centre de culture scientifique de l'OOB, que nous informons les scolaires, les professionnels et le grand public sur l'actualité sous-marine de la Méditerranée.

Quelles sont vos relations avec le Pays Pyrénées Méditerranée ?

Depuis mon arrivée à l'OOB, il y a une quinzaine d'années, plusieurs actions ont été mises en place avec le Pays. Lors de la création du Jardin Méditerranéen du Biodiversarium en 2010, le Pays nous a accompagnés au travers des financements LEADER qui ont permis de créer une structure innovante qui est toujours aujourd'hui le pendant terrestre incontournable de l'aquarium.

En 2014, un projet de développement de l'aquaculture du violet (Biju) a également été envisagé. Ce projet n'a pas pu se faire à l'époque, en raison du retard des travaux de l'aquarium. Il reste à ce jour encore d'actualité.

Plus récemment, le Pays m'a sollicité pour participer à un voyage d'étude sur le Crabe bleu en Tunisie. Cette mission m'a apporté, outre des contacts intéressants, de nombreuses connaissances sur ce sujet du Crabe bleu qui est un véritable problème pour la Tunisie depuis quelques années et qui pourrait le devenir chez nous si rien n'est fait pour essayer de contenir cette nouvelle espèce ou de s'y adapter.

Des projets pour le futur ?

En ce qui concerne le Crabe bleu, nous prévoyons de poursuivre notre collaboration afin d'essayer de trouver des solutions à ce problème, tant en termes de valorisation de cette espèce comme produit de la pêche, que de lutte, si une lutte est encore possible. Un séminaire scientifique faisant suite à la mission Terri-Coop, devrait être organisé en ce sens à Banyuls-sur-Mer en 2020.

Avec l'équipe du Biodiversarium, nous souhaiterions également pouvoir valoriser l'activité et les métiers de la pêche au sein de l'aquarium et dans ce contexte, nous solliciterons très certainement le Pays afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

Enfin, les nouvelles infrastructures du service d'aquariologie étant désormais finalisées, il sera certainement intéressant de reprendre les discussions et les travaux que nous avions pu avoir en ce qui concerne l'aquaculture émergente d'espèces commercialement intéressantes (maturation des oursins hors saison, mise au point de l'élevage du Biju…).

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Daniel BAUX
Élu référent de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

Résultats à mi-parcours de la mise en œuvre de la Charte Forestière 2016/2021

Le Comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée s'est réuni le 15 octobre 2019 afin d'en faire **le bilan à mi-parcours et d'échanger sur les projets en cours et à venir**.

Initialement constitué d'une centaine de projets, le programme d'actions de la CFT s'est étoffé et se compose maintenant de **plus de 140 actions portées par près d'une cinquantaine de maîtres d'ouvrage publics et privés différents**. En termes de réalisation, ce sont **98 actions qui sont actuellement terminées ou en cours**, représentant 70 % du plan d'actions et concourant à l'ensemble des objectifs de la CFT.

Ces quelques chiffres démontrent **la forte dynamique en place et l'implication de nombreux acteurs qui font la réussite de cette démarche territoriale forestière**. Des projets se concrétisent, de nouveaux émergent et d'autres se démultiplient. Le collectif reste à l'affût des opportunités pour notre territoire.

+ d'infos

Consultez le compte-rendu et le diaporama du Comité de pilotage :

en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Thématiques > CFT > Compte-rendu des comités CFT).

Mode opératoire d'utilisation des voiries communales : bilan et perspectives

Rappelez-vous : **le "MOUV"** (mode opératoire d'utilisation des voiries communales par la filière forêt-bois) a été mis en place de manière concertée et lancé expérimentalement sur le territoire en 2017. Son objectif est de recréer du lien entre les communes et les professionnels lors de chantiers forestiers afin de favoriser la sortie des bois et de limiter les éventuelles dégradations des voiries.

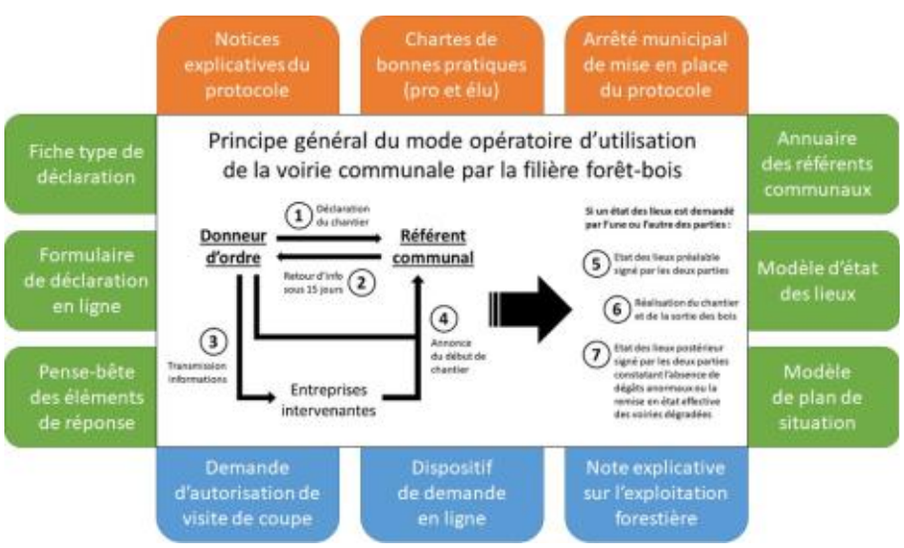

Deux ans après, **une réunion a été organisée en octobre 2019 par le Pays Pyrénées Méditerranée et les Collectivités Forestières Occitanie afin de faire le point et d'échanger sur les perspectives**.

Il ressort de cette réunion que le mode opératoire est un outil pertinent et utile qui doit être amélioré dans la mise en œuvre, notamment en le faisant mieux connaître des acteurs locaux.

Les premiers résultats sont encourageants car ce protocole a permis de porter à connaissance une dizaine de chantiers et a débouché sur la mise en place d'états des lieux contradictoires lorsque cela a été demandé par l'une ou l'autre des parties.

Il a été acté collectivement de **reconduire le mode opératoire et ses outils au moins pendant un an avec l'objectif de démultiplier son utilisation** via un renforcement de la communication et de l'animation. Plusieurs opérations ont été identifiées et sont à mener à cet effet.

+ d'infos sur le MOUV :

en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Thématiques > CFT > Chantier forestier et usage des voiries communales).

Les actualités en bref de la Charte Forestière de Territoire

Poursuite de la structuration d'une offre sylvotouristique

Après une première formation-action réalisée au printemps 2019 en faveur de **la structuration d'une offre sylvotouristique sur le territoire**, les professionnels en collaboration avec les offices du tourisme et les acteurs forestiers ont acté de poursuivre collectivement la démarche.

Il s'agit dans un premier temps de définir précisément les différents types d'offres associées au sylvotourisme (thérapie, bien-être, loisirs, etc.) et d'identifier des spots forestiers intéressants afin, à terme, de **construire des offres commercialisables**. Pour ce faire, une deuxième formation-action sera probablement mise en place au printemps 2020.

+ d'infos

en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Thématiques > Charte Forestière de Territoire > Projets de la CFT > Enjeu D).

Deux formations dédiées aux collectivités

A l'automne 2019, **deux journées de formation dédiées aux collectivités locales** ont été organisées par les Collectivités Forestières Occitanie en partenariat avec le Pays Pyrénées Méditerranée.

La première formation, qui a réuni une quarantaine de participants, s'est tenue le 8 novembre à Sainte-Colombe-de-la-Commanderie sur **la thématique des Obligations Légales de Débroussaillement** (voir l'interview de Philippe NEUBAUER et Olivier SOULAT du Service Environnement, Forêt et Sécurité routière de l'Unité Forêt de la DDTM des Pyrénées-Orientales en page suivante).

La seconde formation, regroupant une quinzaine de personnes, a eu lieu le 10 décembre à Céret sur **la thématique du bois construction**, avec notamment la visite d'un cas concret : la nouvelle pépinière d'entreprises Vall'Up de la Communauté de communes du Vallespir.

CONTACT : Mathilde GUITTET
cft@payspyreneesmediterranee.org

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL : L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PHILIPPE NEUBAUER
CHEF DE L'UNITÉ FORÊT - DDTM DES PO

OLIVIER SOULAT
TECHNICIEN FORÊT - DDTM DES PO

INTERVIEW

Pour commencer, pouvez-vous nous présenter votre service et vos missions ?

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales, sous l'autorité du Préfet, met en œuvre les politiques de l'État portées par les différents ministères et notamment celui de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Le Service Environnement Forêt Sécurité Routière comprend plusieurs unités dont celle de la Forêt.
Nos missions sont les suivantes :
- Optimiser la valorisation économique des produits de la forêt par des mesures régaliennes, un accompagnement à l'élaboration de schémas stratégiques et un accompagnement des maîtres d'ouvrage.
- Assurer la connaissance, la prévention, l'anticipation et la réduction des risques incendies de forêt par l'élaboration d'une stratégie planifiée de défense de la forêt contre les incendies (DFCI), la mise en œuvre d'une programmation budgétaire au titre du conservatoire de la forêt méditerranéenne à travers des actions de prévention, de sensibilisation, de surveillance, de planification et d'équipements des massifs, la prise en compte du risque feu de forêt dans les documents d'urbanisme, l'élaboration d'arrêtés préfectoraux relatifs à la DFCI et la sensibilisation des usagers, mairies, porteurs de projet au travers d'un site dédié (www.prevention-incendie66.com).

La prévention incendie est l'affaire de tous. En quoi consiste exactement les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ? Quelle réglementation s'applique et qui est concerné ?

Les incendies de végétation constituent un risque majeur dans notre département. Les événements passés nous rappellent le haut niveau de réactivité et d'anticipation dont doit faire preuve l'ensemble des acteurs de la défense de la forêt contre l'incendie. Dans ce domaine, les OLD constituent un outil important car elles permettent de réduire considérablement l'impact des incendies et de protéger la forêt.
Les propriétaires soumis aux obligations de débroussaillement doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé les terrains situés à moins de 200 mètres des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis. Dans la zone forestière définie, les propriétaires ont l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé leurs terrains aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres, même dans le cas où cette distance dépasse les limites de leur propriété ainsi que la totalité de la surface des terrains situés dans les zones urbaines .
Toutes les infos sur : www.prevention-incendie66.com

Une formation a été organisée en novembre dernier pour les collectivités sur les OLD. Quelles solutions/procédures peuvent-elles mettre en place pour faire respecter ces obligations ?

Le Code Forestier rend le maire responsable de la bonne application de l'obligation de débroussailler sur sa commune. Il doit assurer le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler par ses administrés et prendre des mesures coercitives à l'encontre des administrés défaillants.
Si les courriers de rappel de l'application de la réglementation doivent être envoyés à tous les administrés par la commune chaque année, ces derniers ne sont pas suffisants. Des documents d'information et de sensibilisation peuvent être distribués et des réunions publiques permettent d'apporter des éléments concrets sur les OLD.
Pour une bonne application du débroussaillement, les communes ont la possibilité de mettre en place une animation de terrain visant à informer et sensibiliser les propriétaires concernés. La commune peut faciliter l'élimination des rémanents de coupe en mettant des bennes à disposition des administrés et en proposant de déposer gratuitement les rémanents sur un terrain communal où la commune se chargera de les broyer. Dans les lotissements, il est possible de créer des Associations Syndicales Autorisées afin d'impliquer tous les propriétaires sur la réalisation des travaux, de mutualiser les coûts et d'avoir des avantages fiscaux.
Si les travaux ne sont pas réalisés, une procédure administrative avec un courrier de mise en demeure de débroussailler doit être lancée. Parallèlement, une procédure pénale est engagée avec la mise en œuvre d'une infraction contraventionnelle. Si la mise en demeure reste sans effet, une exécution d'office des travaux sur ordre du maire avec émission d'un titre de perception pour recouvrement des frais est établie. L'infraction devient délictuelle avec l'élaboration d'un procès verbal de constat.

TOURISME

Pierre AYLAGAS
Président de la Commission "Tourisme" du Pays Pyrénées Méditerranée

Création de 1 400 kilomètres d'itinéraires cyclosportifs labellisés par la Fédération Française de Cyclisme

Le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée peut aujourd'hui s'appuyer sur de vraies potentialités en matière de "vélo tourisme" : l'itinéraire transfrontalier Pirinexus, l'itinéraire de "La Méditerranée à Vélo", deux sites VTT labellisés FFC et FFCT, la "Route des Cols" et un réseau de professionnels "Le Pays Catalan à vélo".

Cependant, le territoire restait dépourvu d'une offre d'itinéraires clairement identifiés, s'adressant aux cyclosportifs et aux cyclotouristes, alors même qu'il se prête particulièrement bien à ce type de pratique, d'ailleurs il connaît déjà une fréquentation spontanée relativement importante.
C'est pourquoi les quatre Communautés de communes du territoire, les offices de tourisme, le Pays avec la participation des clubs locaux et du Comité Départemental de cyclisme ont travaillé à **la création d'une offre nouvelle, à destination des cyclistes sportifs sur route avec la création d'un espace cyclosport.**

L'Espace cyclosport, un concept de la Fédération Française de Cyclisme

Un "Espace cyclosport" est un territoire propice à la pratique du cyclisme sur route qui propose une sélection des plus beaux itinéraires adaptés au niveau des pratiquants, et qui organise les services nécessaires à la pratique sportive sur l'ensemble de ce territoire. Actuellement 27 "Espaces cyclosport" ont été labellisés en France en 2019.

Pour prétendre au label "Espace cyclosport" de la Fédération Française de Cyclisme, l'offre du territoire a dû répondre à plusieurs critères :

- **Proposer des circuits classifiés** par difficultés selon le cahier des charges de la FFC.
- **Proposer des points d'accueil** ouverts toute l'année avec un accueil spécialisé.
- **Mettre en œuvre une information adaptée** aux pratiquants : panoramique des circuits aux points de départ, carte des itinéraires…

Création de 20 itinéraires pour tous les niveaux, du débutant au cycliste de haut niveau

Dans le cadre de ce travail partenarial, 20 itinéraires ont été conçus à l'échelle du territoire du Pays pour répondre à tous les pratiquants, du débutant avec un itinéraire de 23 km, au cycliste de haut niveau avec un itinéraire de 95 km et 2200 m de dénivelé positive. Les itinéraires définis passent par les 58 communes du territoire dans l'objectif de mettre en valeur leur qualité de vie, leur patrimoine, leur hospitalité… notamment dans les Bistrots de Pays, où les cyclistes apprécient une pause-café. Les points de départ de 5 itinéraires différents, se situent dans chacune des Communautés de communes.
Pour informer les cyclistes sur les itinéraires proposés, les points de départ seront matérialisés au niveau des points d'informations par des panneaux panoramiques qui présenteront l'ensemble des itinéraires. Des cartes détaillées seront également à disposition des cyclistes. Enfin, les pratiquants pourront télécharger les traces numériques des circuits pour les intégrer dans leur GPS.

Crédit photo : Alain Leyaouanq

La structuration de cette nouvelle offre met en valeur notre géographie, nos petites routes et notre climat pour **diversifier l'offre de "vélo tourisme" déjà existante** et proposer aux pratiquants des itinéraires sur route "clefs en main" adaptés à leur niveau. La création d'un tel espace s'attachera également en plus, à proposer des itinéraires adaptés et à mettre à disposition des cyclistes tous les services pour que leur séjour soit réussi, notamment grâce aux points d'accueil. **L'Espace Cyclosport Pyrénées Méditerranée sera opérationnel pour les prochaines vacances de printemps.**

CONTACT : Cédric BORG
cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org

Nicole GONZALEZ
Présidente de la Commission "Culture" du Pays Pyrénées Méditerranée

Entreprendre dans la Culture : 1er Forum territorial des acteurs culturels du Pays Pyrénées Méditerranée

Le 22 octobre dernier, à la salle de l'Union de Céret ainsi que dans la salle de projection du Musée d'Art Moderne, ce sont **200 acteurs culturels, élus, artistes, associations, partenaires institutionnels** qui sont venus participer aux 2 plénières et aux 8 ateliers dans le cadre du **forum "Entreprendre dans la culture" organisé par le Pays Pyrénées Méditerranée avec le soutien de la DRAC et de la Région.**

Les plénières

La genèse du projet

Sur le champ de la culture, le Pays avait besoin de disposer d'un outil d'aide à la décision qui répond au besoin des acteurs de disposer d'une analyse actualisée du territoire pour élaborer une réflexion stratégique concertée qui favorise le développement et la coordination des actions et de la mise en réseau des acteurs. C'est pour répondre à cela qu'entre 2017 et 2018 **le schéma territorial de développement culturel a été co-construit avec les acteurs du territoire et les partenaires institutionnels**.

Cette stratégie basée sur une connaissance fine et territorialisée des dynamiques culturelles sur le territoire (acteurs, partenariats, lieux, événements, réseaux voire projets) vise à répondre aux besoins des acteurs et être en cohérence avec les politiques publiques supra-territoriales.

LES 4 AXES DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL

- La valorisation des ressources du territoire : Se réapproprier la culture, l'identité du territoire, les faire vivre-revivre, et ainsi mieux rencontrer celles des autres
- Le secteur culturel, un levier de développement économique pour le territoire : Un territoire culturel attractif et générateur de retombées économiques
- Rapprocher la culture des publics, les publics de la culture : La culture au service de la cohésion sociale
- Renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle : Faire territoire

Le Forum territorial des acteurs culturels : l'action prioritaire

La stratégie de développement culturel identifie des enjeux prioritaires, dont la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs culturels du territoire. Etre accompagné, avoir accès aux informations, développer des relations de confiance sont pour tous les types d'acteurs (artistes, élus, professionnels de la culture) de réelles demandes. La multiplication des partenariats entre les différents types d'acteurs permettra à long terme, de développer une offre plus structurée, cohérente et organisée. Utile aussi bien pour mutualiser les ressources que pour gagner en visibilité auprès des partenaires supra-territoriaux, il est important de développer des partenariats de qualité, qui peuvent être vecteur d'innovation culturelle.

Aussi, le Pays, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma a décidé d'engager en priorité une première action : **l'organisation du premier forum culturel territorial visant principalement à "renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle"** (axe 4 du schéma).

Les improvisations de la Compagnie "A l'improviste"

Depuis le début de la démarche nous avons tenu informé nos partenaires que sont la DRAC et la Région, de la progression de ce travail. La DRAC, en concertation avec les services du ministère de la Culture et la Région Occitanie, nous a proposé **d'inclure ce forum territorial dans la programmation des forums "Entreprendre dans la culture", organisés, entre autres chaque année, à Paris, Bordeaux et Toulouse.**

La construction de ce forum reposait sur plusieurs objectifs :

- Donner un 1er niveau d'informations sur les différents sujets abordés.
- Favoriser les débats et les échanges entre les acteurs.
- Mélanger les publics : Elus, associations, structures culturelles, artistes…
- Proposer des animations d'ateliers de qualité à travers la présence des acteurs régionaux.
- Compter sur la présence des pôles structurants culturels.
- Attirer les jeunes et les demandeurs d'emplois sensibles à la culture.

Les différents ateliers, qui ont accueilli une cinquantaine de participants en moyenne, se sont déroulés en deux temps. Une première séquence durant laquelle les intervenants invités ont pu partager leur expérience et leur expertise, puis dans un second temps la parole était donnée au public afin d'enrichir les échanges. Chaque atelier a été confié à un animateur qui introduisait la thématique, présentait son travail et faisait la synthèse du débat.

Les ateliers

Bilan du forum

Avec **200 participants au 1er forum culturel en Pays Pyrénées Méditerranée, 50 intervenants experts des problématiques ciblées et 95% des sondés qui souhaitent une 2ème édition de cet événement**, on peut affirmer que cette rencontre est un succès à plusieurs titres.

En effet, nous avons pu réunir un public diversifié composé d'élus (14%), d'acteurs culturels (18%), d'associations (8%), d'artistes (15%), de demandeurs d'emplois et de jeunes (6%), autour de thématiques concrètes du territoire. Notre objectif premier en mettant en œuvre ce forum était de "renforcer les réseaux et les partenariats" et 91% des personnes ayant répondu à l'enquête disent avoir élargi leur réseau et/ou identifié des personnes ressources.

Réponses au questionnaire de satisfaction complété par 50% des participants.

Une diversité de thèmes, d'intervenants et de témoins

La diversité des sujets abordés :

- Un projet de territoire pour répondre aux enjeux de l'action culturelle dans les espaces ruraux ?
- L'économie de la culture et les financements
- Mutualiser et coopérer dans le secteur culturel
- La culture à dimension transfrontalière
- Travailler dans la culture : parcours de professionnels
- La résidence d'artistes, génératrice de liens et de projets sur un territoire
- Créer un événement en milieu rural : à chacun son modèle
- Développer les tournages : tous acteurs !
- Et la jeunesse dans tout ça ?
- Relever le défi de la communication

+ d'infos

Retrouvez le programme du forum **en cliquant ici** ou rendez-vous sur notre site Internet (Thématiques > Culture et Patrimoine).

Ils ont répondu à notre invitation :

- **Agence Suzette**
- **Amnesik Théâtre**
- Artisanature
- **Arts Vivants 11**
- Arts66
- Association archéologique du GPVA
- Association Boomerang
- Atelier de l'Entonnoir
- Beaux Bruit
- Biodiversarium
- Centre de Sculpture Romane
- Céret autrement
- **Cinémaginaire**
- **Cie A l'improviste**
- Cie Alma
- Cie Troupuscule
- Cie Par-dessus les toits
- Collectif Agit'hé
- **Cinéma à la Frontière**
- Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris
- Communauté de communes des Aspres
- Communauté de communes Couserans-Pyrénées
- Communauté de communes région Lézignanaise Corbières & Minervois
- Communauté de communes du Haut Vallespir
- Communauté de communes du Vallespir
- Communes du territoire et hors territoire
- Conservatoire Montserrat Caballé
- Context'art
- Cultures du cœur 66
- Délégation d'élus guyanais
- **Département des Pyrénées-Orientales**
- **DRAC**
- **Eurorégion**
- **FDFR 66**
- Fest in Pia
- Force de l'image production
- **France Active – Airdie Occitanie**
- **GE OPEP**
- **IDEM**
- IRVEM
- **Jazz en Tech**
- JN Deco
- **Kiki Mag Travel**
- **Larockéenne**
- **La Casa Musicale**
- **La Claranda**
- Le 3Six
- **Le Petit Agenda**
- **Les Concerts de Poche**
- Les Amis de l'Esparrou
- **Ligue de l'Enseignement 66**
- **L'Indépendant**
- **Lumière d'Encre**
- Ma Sphère
- **Made in perpignan**
- Maison de l'histoire – Casa del Voló
- **Marcel Pixel**
- Musée d'Art Moderne de Céret
- MúSIC - Musée des instruments et des cultures du monde
- **Occitanie en Scène**
- **Occitanie Films**
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes
- **Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier**
- Perpignan Méditerranée Métropole
- **PIJ intercommunal du Vallespir**
- **Pôle Emploi Agence de Céret**
- **Région Occitanie**
- Spip 66
- Strass/Jazzèbre
- **Théâtre des Aspres**
- **Trampoline 2000**
- **Théâtre de l'Archipel**
- Université de Perpignan
- **Université Jean Jaurès de Toulouse**
- Urban Art Up
- World Harmonies

Les intervenants figurent en noir.

Convivialité, produits locaux et engagement écologique

Dans une totale cohérence avec notre engagement pour la transition énergétique et écologique et dans le cadre du PCAET, il était évident pour nous de choisir un traiteur qui travaille avec des produits frais, locaux et de saison comme Fusion Food Club. Nous nous sommes tournés également vers l'entreprise Montpelliéraine Zeapack qui propose une vaisselle écologique et responsable.

Nous avons aussi fait le choix d'entreprises locales pour la pause-café avec les rousquilles de la pâtisserie Tourron d'Arles-sur-Tech et le café offert par les Cafés La tour. En ce qui concerne les boissons, nous avons sélectionné du vin des Aspres et de la Côte Vermeille et les jus de fruits proposés venaient directement de producteurs cérétans.

Nous avons sur notre territoire des produits de qualité qu'il est important de valoriser et cette initiative a été soulignée à de nombreuses reprises par les participants.

Un grand merci aux participants, aux intervenants et animateurs d'ateliers, aux partenaires et prestataires qui ont tous contribué à la réussite de ce 1er forum culturel sur notre territoire.

PERSPECTIVES ET PROJETS : COMMENT ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE QUI EST NÉE DE CE FORUM ?

- Organisation du prochain forum en 2021. Il sera axé sur la mémoire, le numérique et la jeunesse en restant ouvert à toutes les disciplines.
- Création de journées thématiques durant l'année 2020 sur le marketing culturel, la fonction d'élu à la culture, l'itinérance et la mémoire.

+ d'infos

Retrouvez le programme de la journée et prochainement le bilan du forum **en cliquant ici** ou rendez-vous sur notre site Internet (Thématiques > Culture et Patrimoine).

CONTACTS :

Anicée SEDAGHAT : culture@payspyreneesmediterranee.org
Carine GONZALEZ : direction@payspyreneesmediterranee.org

BÉATRICE VERHILLE
DIRECTRICE
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE TRANSFRONTALIER
LES VALLÉES CATALANES

INTERVIEW

Bonjour Béatrice, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, je suis Béatrice Verhille, Animatrice du patrimoine et Directrice du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier (PAHT) "Les Vallées Catalanes" depuis le mois de septembre 2019. J'ai une formation en histoire et histoire de l'art. Avant d'intégrer le PAHT, j'ai occupé le poste de responsable du service culturel au sein de la municipalité d'Argelès-sur-Mer. Cette fonction m'a permis de travailler dans des champs très variés comme la gestion de projets, l'organisation et la programmation d'évènements culturels, la promotion de la langue et de la culture catalane…

Pouvez-vous nous parler en quelques mots du label "Ville ou Pays d'Art et d'Histoire" ?

Le label "Ville ou Pays d'Art et d'Histoire" est attribué par le Ministère français de la Culture aux collectivités qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Le label garantit aussi la compétence des guides conférenciers et des animateurs du patrimoine.

Pouvez-vous nous présenter le PAHT "Les Vallées Catalanes" ?

Il a été créé en 2010 et associe dans son projet culturel le patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier ainsi que le patrimoine technique et ethnologique. Il regroupe actuellement 31 communes (10 du Vallespir, 14 du Haut Vallespir et 7 de la Catalogne) unies sur un territoire qui partage une identité, une topographie et une histoire communes. Notre PAH est aujourd'hui le seul en France à avoir obtenu le label à une échelle transfrontalière et fonctionne sous la forme d'un GECT pour mettre en oeuvre le label.
Le groupement mène des programmes et des projets de coopération territoriale avec ou sans financements européens à la seule initiative de ses membres. Le Président et les Vice-présidents (en alternance français et catalan) sont élus de part et d'autre de la frontière. Ils sont assistés d'un bureau, d'un comité syndical et d'une équipe technique. Les langues de travail sont le français, l'espagnol, le catalan. Les partenaires institutionnels sont le Ministère de la Culture, les collectivités territoriales françaises, la Generalitat de Catalogne, la Diputació de Girona et l'Union Européenne.

Quels sont les grands chantiers actuels et à venir du PAHT ?

Actuellement, le PAHT finalise le programme Patrimc@t financé en grande partie par le fonds européen POCTEFA. Ce programme est destiné à créer les outils territoriaux et à mettre en place un réseau d'itinéraires d'interprétation. Parmi les projets mis en œuvre, nous pouvons citer la création du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) constitué d'expositions présentées dans 11 pôles patrimoniaux du territoire. L'élément central de ce réseau sera installé à Prats-de-Mollo-La-Preste, dans le bâtiment de l'ancienne usine textile. Sera également créée une application numérique et l'installation de bornes qui permettront de présenter les richesses du territoire grâce à des itinéraires, l'édition de brochures bilingues sur les thèmes des Fêtes de l'Ours, de l'art roman, de l'aiguat, du fer…
Nous travaillons également sur le renouvellement du label "Ville ou Pays d'Art et d'Histoire" qui arrive à échéance cette année. Nous définissons ainsi les grands axes thématiques qui orienteront les projets culturels et patrimoniaux du PAHT pour les 10 années à venir. Dans ce cadre, le PAHT s'agrandit et intègre 13 nouvelles communes situées au sud, dans les comarques de l'Alt Empordà et de la Garrotxa.

Quels sont les liens du PAHT avec le Pays Pyrénées Méditerranée ?

Le PAHT a un lien très particulier avec le PPM. Depuis 2008,les élus et techniciens de Pays ont travaillé main dans la main pour construire avec les partenaires catalans ce PAH. Ce fut une belle aventure humaine et la détermination des acteurs comme leur professionnalisme a rendu possible ce pari fou d'obtenir un label français à l'échelle transfrontalière. Le PPM a porté la conception, la gestation et la mise en œuvre des premières actions du PAHT avant de l'accompagner à voler de ses propres ailes dans le cadre du GECT.
Le partenariat reste très actif entre les deux structures avec une participation de chacune des structures aux travaux de l'autre dans le cadre de comités techniques ou groupes de travail en encore dans leur gouvernance respective.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

PCAET : la consultation du public est lancée

Laurent BERNARDY
Président de la Commission "PCAET" du Pays Pyrénées Méditerranée

Depuis début 2018, le Pays Pyrénées Méditerranée et les 4 Communautés de communes du territoire sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En effet, pour répondre aux changements introduits en 2016 par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, et afin de poursuivre la démarche engagée depuis près de 7 ans à l'échelle du territoire, les élus du Pays Pyrénées Méditerranée et des 4 Communautés de communes membres ont décidé de mutualiser la démarche d'élaboration du PCAET pour les 6 prochaines années en confiant le pilotage et la coordination au Pays Pyrénées Méditerranée.

Ce travail débouche sur **la construction d'un PCAET fédérateur à l'échelle du Pays, traitant des thématiques communes aux 4 Communautés de communes et d'un PCAET spécifique à chaque EPCI traitant leurs singularités.**

Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectif d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant globalement de préserver les ressources. Il a aussi pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux, la séquestration du CO2 et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Après une phase approfondie de diagnostic qui a nourri toute la phase d'analyse et de co-construction de la stratégie PCAET à l'échelle du Pays décliné à l'échelle de chaque Communauté de communes, ces dernières ont élaboré leur plan d'actions.

Avant l'adoption définitive de ces PCAET, les projets validés par chacun des Conseils communautaires et des instances de gouvernance du Pays Pyrénées Méditerranée, sont soumis à **la consultation du public pendant un mois pour recueillir les avis sur les projets de PCAET.**

Au terme de la consultation, les Communautés de communes prendront en compte les avis issus de la consultation du public, par la Préfet et la Présidente de Région et par l'Autorité Environnementale, applicables au projet de PCAET qui sera ensuite soumis à adoption par chacun des Conseils communautaires.

DOCUMENTS CONSULTABLES AUX SIÈGES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET SUR LEUR SITE INTERNET

- Profil Climat Air Énergie
- État initial Environnement
- Stratégie et plan d'actions
- Évaluation environnementale stratégique du PCAET
- Synthèse - L'avis de l'Autorité Environnementale - Les réponses apportées à cet avis

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

ACCÉDEZ AUX AVIS SOUMIS À LA CONSULTATION DU PUBLIC DES PROJETS DE PCAET

- **Communauté de communes du Vallespir : Consultation du 30 décembre 2019 au 29 janvier 2020 inclus**
  http://www.vallespir.com http://www.vallespir.com/download2.php
- **Communautés de communes Albères Côte Vermeille Illiberis : Consultation du 31 décembre 2019 au 31 janvier 2020**
  https://www.cc-acvi.com/blog/actualite/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-une-consultation-du-public-lancee-prochainement/
- **Communauté de communes du Haut Vallespir : Consultation du 6 janvier 2020 au 6 février 2020**
  https://www.haut-vallespir.fr/pcaet/
- **Communauté de communes des Aspres : Consultation du 10 janvier au 10 février 2020**
  http://www.cc-aspres.fr

Les Plans Climat Air Energie Territoriaux du Territoire du Pays Pyrénées Méditerranée expliqués en moins de 4 mn !

• **Vous souhaitez comprendre ce qu'est un PCAET** et connaître les enjeux et les priorités d'actions de notre territoire ?

• **Vous souhaitez sensibiliser** les citoyens de votre commune, les élèves de votre école, de votre collège, votre lycée, les jeunes qui fréquentent votre PIJ ?

• **Vous souhaitez relayer sur vos outils numériques de communication** la démarche de PCAET du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée ?

➡ **Consultez la vidéo de moins de 4 mn que nous avons créée pour vous et n'hésitez pas à la diffuser !**

+ d'infos

Consultez la vidéo de présentation des PCAET en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet

PUBLIEZ LA VIDÉO SUR VOTRE SITE INTERNET

Pour obtenir la fichier de la vidéo pour le mettre en ligne sur votre site Internet, adressez-nous une demande par mail à : **contact@payspyreneesmediterranee.org**

Un volontaire en Service Civique pour la sensibilisation aux enjeux Énergie-Climat

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Le Pays recrute un volontaire en Service Civique pour une mission de 7 mois en 2020.

Le volontaire aura notamment pour mission d'appuyer les Communautés de communes pour la sensibilisation de tous les publics aux enjeux du PCAET, en particulier via la constitution d'une boîte à outils dédiée, et la mise en pratique de celle-ci au travers d'un programme d'animations.

+ d'infos

Consultez l'offre de mission en cliquant ici ou rendez-vous sur notre site Internet (Rubrique "Actualités").

CONTACT : Carine GONZALEZ

direction@payspyreneesmediterranee.org

Les énergies du Haut Vallespir au Parlement de la Montagne

Le 15 octobre dernier, les membres du Parlement de la Montagne étaient réunis à Saint-Amans-Soult (81), pour **une journée collaborative traitant de la question "Quelles solutions concrètes pour les énergies renouvelables en montagne ?"**

A cette occasion le Pays Pyrénées Méditerranée a été sollicité pour témoigner des **démarches engagées sur le territoire pour une production d'énergie 100% renouvelable**. A ce titre, **Claude Ferrer, Maire de Prats-de-Mollo-La-Preste**, s'est mobilisé pour présenter le projet ambitieux et associant la population de devenir d'ici quelques années autonome en énergie.
Pour mener à bien ce projet, **une Société d'Economie Mixte (Prats'Enr) a été créée** avec trois collèges d'actionnaires : la mairie, la Régie d'électricité locale et une SCIC d'un collectif d'habitants dénommée Ecocit (Energie-COllectif-CIToyen).

La commune ne partait pas de zéro. Elle avait déjà une Régie électrique et une usine hydraulique sur la rivière du Tech produisant 35% de sa consommation électrique. Pour atteindre l'autonomie énergétique, la commune engage **des projets de développement de l'énergie hydraulique, l'installation de réseau de chaleur bois et la mise en place de toitures solaires sur des bâtiments publics.** Elle envisage aussi de compléter son mix énergétique par la méthanisation des lisiers agricoles, voire des boues de la station d'épuration.

La commune de Prats-de-Mollo-La-Preste a été primée par les Prix Énergies Citoyennes 2017 dans la catégorie "Collectivités locales et territoriales de moins de 20 000 habitants".

Budget participatif citoyen : Ma Solution pour le Climat

"Ma Solution pour le Climat a rencontré un véritable succès et montre l'enthousiasme et l'engagement des citoyens pour agir concrètement en faveur de la transition écologique."
Agnès Langevine, Vice-présidente à la Région Occitanie, en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets.

Après la feuille de route "Occitanie Région à Énergie Positive", la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité et le plan Arbre et carbone vivant, la Région donne la main aux citoyens pour faire émerger des initiatives et déployer des solutions de proximité pour atténuer et/ou s'adapter au changement climatique. **Doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, ce dispositif inédit à l'échelle d'une région viendra financer des projets concrets et innovants, soumis à un vote citoyen puis accompagnés dans leur réalisation par le réseau associatif ou la collectivité municipale.**

392 projets ont été déposés sur la plateforme "Je participe / la région citoyenne" et recouvrent un large champ d'actions : biodiversité, déchets, lutte contre le gaspillage et économie circulaire, préservation de la ressource en eau, sobriété énergétique, alimentation locale ou encore mobilités.
Dans le Département des Pyrénées-Orientales, ils sont 20 à avoir candidaté, retrouvez leur initiative sur la plateforme.

A vos claviers dès le 1er février pour soutenir vos coups de cœur !

+ d'infos

Consultez la plateforme "Je participe / la région citoyenne"
https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/ma-solution-pour-le-climat/selection/vote-citoyen

ZOOM SUR...

Quoi de neuf sur le territoire ?

• **Jean-Marc BASSAGET, nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Céret** a pris ses fonctions le 4 novembre 2019.

Originaire du Gard, il est marié et père de deux grands enfants. En provenance de Saint Julien en Genevois en Haute-Savoie, il occupe là son sixième poste dans le corps préfectoral après avoir été successivement à Barcelonnette, Peronne dans la Somme comme sous-préfet d'arrondissement, puis dans le Territoire de Belfort et la Dordogne comme secrétaire général de la Préfecture, avant de revenir en Haute-Savoie sur un poste de sous-préfet d'arrondissement. Il arrive en pays catalan dans un département qu'il a sillonné quelquefois dans sa jeunesse, avec la volonté d'être au plus près du terrain, à l'écoute des élus locaux et des besoins de nos concitoyens.

Cette volonté s'est déjà traduite par de nombreuses visites communales, qui lui ont permis de mesurer les grands enjeux de cet arrondissement. La rencontre avec les techniciens du Pays lui a également donné l'occasion de mesurer l'investissement de la structure dans l'aide et le soutien aux Communautés de communes adhérentes.

D'ores et déjà, les questions de l'emploi et de la précarité, de la ressource en eau, de la protection contre les inondations, des enjeux économiques, des grands rassemblements ont été au cœur des échanges avec les élus rencontrés. Les problématiques de la ruralité, comme celles du littoral ont fait l'objet de nombreuses interpellations auprès du représentant de l'État, qui a pu se rendre compte des difficultés liés aux contraintes et exigences de sécurité notamment.

A quelque temps des élections municipales, qu'il aura à superviser, le sous-préfet va se conformer à la période de réserve imposée aux services de l'État. Néanmoins, dans cette période, il compte bien aller à la rencontre du monde économique et des entreprises et approfondir les dossiers en cours.
Serviteur de l'État sur le territoire, il souhaite être l'interlocuteur privilégié des élus locaux pour les aider, les accompagner et les écouter dans la réalisation de leurs projets.

Tout cela en plaçant l'humain au coeur de toutes ces relations. Il aime à rappeler cette phrase de l'écrivain latin Terence qui disait : "Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger."

• Le Vallespir se dote d'une pépinière d'entreprises, Vall-up, implantée à Céret

Bien que toute récente (ouverte en octobre 2019 et inaugurée le 29 novembre dernier), la pépinière d'entreprises présente de premiers résultats encourageants : 7 créateurs d'entreprises accompagnés, des entrepreneurs occupant régulièrement l'espace de coworking, 12 partenariats signés avec les acteurs du territoire, et bien d'autres à venir, ainsi qu'une intégration de la pépinière au réseau régional des incubateurs et pépinières (RésO IP+).

Située au coeur de la zone d'activités économiques Tech Oulrich à Céret, la pépinière est composée de 8 bureaux, 5 ateliers, d'un espace de coworking, d'une salle de réunion, de visio-conférence et d'un espace détente.

Quoi de neuf sur le territoire ? (suite)

• Mise en place d'un Conseiller en Energie Partagé sur le territoire du Pays en partenariat avec le SYDEEL

Au cours du premier trimestre 2020, quelques premières communes du territoire vont pouvoir adhérer aux services du Conseiller en Energie Partagé (CEP) et bénéficier d'un accompagnement personnalisé visant à mener une politique maîtrisée sur leur patrimoine (bâtiment, éclairage public et flotte de véhicule) et ainsi aller vers une efficacité énergétique, créatrice d'économies financières et contribuant à atteindre les objectifs de diminution des consommations en énergie fixés sur le territoire dans le cadre des PCAET.

+ d'infos

sur le Conseil en Energie Partagée

en vous rendant sur le site de l'Ademe : **https://www.ademe.-fr/sites/default/files/assets/documents/73731_plaquette_cep-1010.pdf**

• En préparation...

On murmure depuis quelques mois que notre territoire pourrait être le nouvel Eldorado du cinéma...
Le Pays Pyrénées Méditerranée en ligne de mire ? Nous préparons la mise en lumière pour le printemps 2020.
A suivre ....

Quelques dates à retenir

• **2 février, 9 février & 16 février 2020** : **Fêtes de l'Ours** à Arles-sur-Tech, Prats-de-Mollo et Saint-Laurent-de-Cerdans. Programme complet sur : https://www.sudcanigo.com/cat/fetes-traditionnelles

• **Du 3 au 21 février 2020** : A Maureillas-las-Illas, partez **"A la rencontre de nos forêts" le temps d'une exposition** ! Visite libre ouverte à tous à la Maison pour tous de Maureillas-las-Illas (plus d'informations au 04.68.21.61.27). L'exposition sera également exposée à La Bastide en avril à l'occasion de la fête de la charbonnière et à Elne en mai à l'occasion de la semaine du Développement Durable.

• **4 février 2020** : **Comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée** à Castelnou : Bilan de l'animation 2019 et état d'avancement du programme d'actions.

• **6 février 2020** : **14ème Comité de Programmation LEADER** à Céret.

• **25 février 2020** : **Présentation du diagnostic du territoire centré sur les flux** par les étudiants de l'Université Jean Jaurès de Toulouse au lycée Alfred Sauvy de Villelongue-Dels-Monts.

• **10 mars 2020** : **Restitution de l'étude sur le financement participatif comme outil d'ingénierie financière en faveur du développement territorial en Pays Pyrénées Méditerranée** confiée par le Pays aux étudiants du Master 2 "Urbanisme, Habitat, Aménagement" de l'UPVD.

Appels à projets

CONCERTATION CITOYENNE

AAP Département des Pyrénées-Orientales **"Développons les cafés citoyens en Pyrénées-Orientales"**: Cet appel à projets a pour finalité de permettre aux citoyens de proposer et de gérer mais aussi de choisir des projets participatifs ouverts au service de l'intérêt général, favorisant le vivre ensemble et le lien social dans le respect des orientations des 30 engagements issus de la consultation citoyenne "Imagine les PO".
Bénéficiaires : EPCI ou communes en partenariat avec une association.

ÉNERGIE

AMI Ademe / Région Occitanie **"Énergies Renouvelables Coopératives et Citoyennes"** : Les projets d'énergies renouvelables coopératifs et citoyens, associant collectivités, citoyens, agriculteurs et autres acteurs locaux, sont une réponse adaptée pour optimiser les retombées économiques locales et faciliter l'appropriation des projets par les élus et les citoyens. L'objectif est d'accompagner les porteurs de projets, très en amont, et de les accompagner dans la formalisation de leur projet.
Bénéficiaires : Collectivités territoriales, associations dont l'objet est le montage de projets d'énergies renouvelables répondant aux objectifs du cahier des charges, sociétés locales de production d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes (SCIC, SAS, SEM…).
Montants des aides : Jusqu'à 35 000 € pour les études / aides à la décision et jusqu'à 100 000 € de prime à la participation citoyenne pour l'investissement matériel.
Dates limites de dépôt des dossiers : 31/03/2020 et 30/09/2020.

FORÊT et FILIÈRE BOIS

AAP FEADER Mesure 4.3.4 **"Soutien à la desserte forestière et à la mobilisation du bois"** : AAP ouvert du 16/12/2019 au 27/02/2020 avec une enveloppe FEADER de 500 000 €.

AAP FEADER Mesure 8.3.1 **"Défense des Forêts Contre les Incendies"** : AAP ouvert du 02/03/2020 au 29/04/2020 avec une enveloppe FEADER de 950 000 €.

AAP FEADER Mesure 8.5 **"Adaptation des forêts au changement climatique"** : AAP ouvert du 02/03/2020 au 28/05/2020 avec une enveloppe FEADER de 200 000 €.

AAP FEADER Mesure 8.6 **"Entreprises d'exploitation forestière"** : AAP ouvert sur 2 périodes, du 16/12/2019 au 27/02/2020 et du 27/04/2020 au 25/06/2020, avec pour chacune une enveloppe FEADER de 250 000 €.

MOBILITÉ

AAP Département des Pyrénées-Orientales **"Cyclotourisme : Faire des Pyrénées-Orientales une destination vélo"** : AAP à destination des territoires mettant en place des actions de structuration et promotion de l'offre cyclotouristique.
Une subvention à l'investissement pour financer des opérations favorisant le développement d'une offre cyclotouristique de qualité sur le Département sera allouée à chacun des projets retenus.
Bénéficiaires : EPCI, communes, syndicats mixtes, fédérations et associations.

AMI Ademe **"France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables"** : Cette nouvelle édition de cet AMI s'inscrit dans une logique d'ouverture et une dynamique partenariale pour favoriser la mobilité des citoyens en zone péri-urbaine et peu dense. L'AMI est structuré selon les 2 axes suivants : Axe 1 : stratégie et planification de la mobilité / Axe 2 : expérimentation et évaluation de solutions de mobilité.
L'échange avec la cellule régionale d'appui est obligatoire avant tout dépôt de dossier. Ce dernier est à programmer avant le 29/05/2020.

+ d'infos

Retrouvez l'ensemble de ces appels à projets sur :

- Les sites de l'Ademe : **https://occitanie.ademe.fr/actualites/appels-projets** & **https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/**
- Les sites de la Région : **www.laregion.fr** & **https://www.europe-en-occitanie.eu/Programme-de-developpement-rural-Languedoc-Roussillon**
- Le site du Département : **www.ledepartement66.fr/dossier/les-appels-a-projets/**
- Le site du Pays Pyrénées Méditerranée : **www.payspyreneesmediterranee.org**

LE PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Les membres du Bureau

Antoine ANDRÉ
Président

Pierre AYLAGAS
Vice-Président
Président de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

René BANTOURE
Vice-Président
Président de la Communauté de communes du Haut-Vallespir

René OLIVE
Vice-Président
Président de la Communauté de communes des Aspres

Alain TORRENT
Vice-Président
Président de la Communauté de communes du Vallespir

Francis MANENT
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris

Louis CASEILLES
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes du Haut-Vallespir

Nicole GONZALEZ
Membre du Bureau
Conseillère communautaire Communauté de communes des Aspres

Jean-François DUNYACH
Membre du Bureau
Conseiller communautaire Communauté de communes du Vallespir

Antoine CHRYSOSTOME
Membre du Bureau
Représentant de la Société d'élevage

Catherine DAVID
Membre du Bureau
Représentante de l'association Citoyens dans les quartiers de Céret

Alexandre PUIGNAU
Vice-Président délégué
Président du SIGA du Tech

Gilles DESAPHY
Membre du Bureau
Représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Philippe CHABERNAUD
Membre du Bureau
Représentant du CRPF

LE PAYS PYRENEES MEDITERRANEE

L'équipe technique

Carine GONZALEZ
Directrice
direction@payspyreneesmediterranee.org

Françoise MARÉCHAL
Assistante administrative
contact@payspyreneesmediterranee.org

Cédric BORG
Chargé de mission Tourisme, LEADER & FEAMP
cedric.borg@payspyreneesmediterranee.org

Géraldine CAPRANI
Chargée de mission Coopération & FEAMP
gcaprani@payspyreneesmediterranee.org

Lenaïc DEPONTAILLER
Chargée de mission SIG, Suivi & Évaluation
sig@payspyreneesmediterranee.org

Mathilde GUITTET
Animatice de la Charte Forestière
cft@payspyreneesmediterranee.org

Pierre LE MEN
Responsable LEADER
leaderplusppm@wanadoo.fr

Anicée SEDAGHAT
Chargée de mission Développement Culturel
culture@payspyreneesmediterranee.org

Le territoire

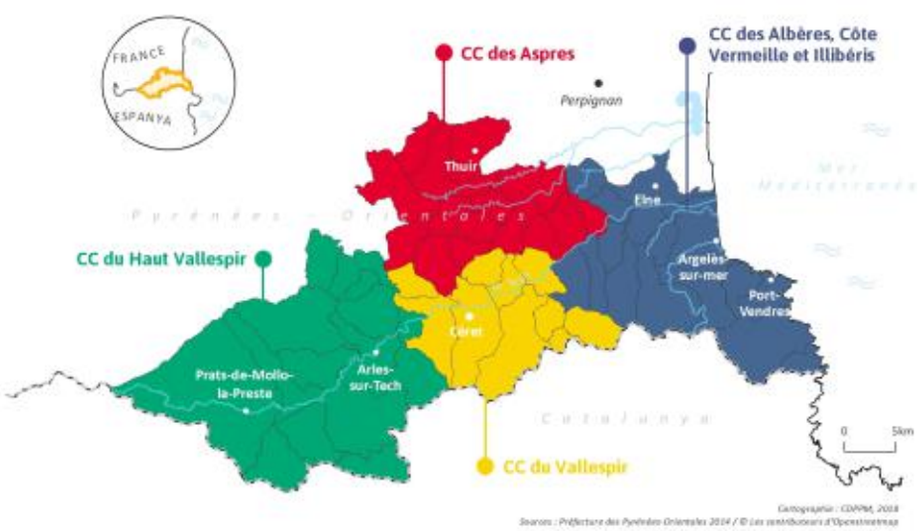

ASPRES - ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS - VALLESPIR - HAUT-VALLESPIR

L'Albère - Amélie-Les-Bains-Palalda - Argelès-sur-Mer - Arles-sur-Tech - Bages - Banyuls-dels-Aspres - Banyuls-sur-Mer - La Bastide - Le Boulou - Brouilla - Caixas - Calmeilles - Camélas - Castelnou - Cerbère - Céret - Les Cluses - Collioure - Corsavy - Coustouges - Elne - Fourques - Lamanère - Laroque-des-Albères - Llauro - Maureillas-Las-Illas - Montauriol - Montbolo - Montesquieu-des-Albères - Montferrer - Oms - Ortaffa - Palau-del-Vidre - Passa - Le Perthus - Port-Vendres - Prats-de-Mollo-La-Preste - Reynès - Saint-André - Saint-Génis-des-Fontaines - Saint-Jean-Lasseille - Saint-Jean-Pla-de-Corts - Saint-Laurent-de-Cerdans - Saint-Marsal - Sainte-Colombe-de-la-Commanderie - Serralongue - Sorède - Taillet - Taulis - Le Tech - Terrats - Thuir - Tordères - Tresserre - Trouillas - Vivès - Villelongue-dels-Monts - Villemolaque

CHIFFRES CLÉS

- **Superficie : 1 150 km²**
- **Population : 106 697 hab.**
- **Densité : 93 hab./km²**
- **58 Communes**
- **4 Communautés de Communes**
- **140km de frontière partagée avec l'Espagne**

PAYS **PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**
Maison des Services Publics
6 Bd Simon Batlle - 66400 Céret
Tél. 04.68.87.43.24
www.payspyreneesmediterranee.org

Autour de l'Ours

Exposition photos

« **Rétrospective** » Photographies de Noël Hautemanière et de Robert Bosch, François Gorrée, Jacques Maurin, Otto de La Paillère, Pierre Sales. **Hall du siège de l'Indépendant** (2, boulevard des Pyrénées à Perpignan) **Du 27 janvier au 28 février 2020.** Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (entrée libre).

Passation du témoin « la patte de l'Ours »

Arles-sur-Tech : Dimanche 02 février à 11h, Placette d'Amunt.

Prats-de-Mollo : Dimanche 9 février à 11h.

St-Laurent-de-Cerdans : Vendredi 14 février à 20h30, Halle Polyvalente.

Projection

Prats-de-Mollo : vendredi 7 février à 17h30 au Cinéma Le Nouveau Palace.

Film d'animation « La fameuse invasion des ours en Sicile » de Lorenzo Mattotti (1h22 – à partir de 6 ans – Payant).

Tout commence le jour où Tonio, le fils du roi des ours, est enlevé par des chasseurs dans les montagnes de Sicile. Mais il comprend vite que le peuple des ours n'est pas fait pour vivre au pays des hommes...

« En cOURSe pour l'UNESCO »

Les fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir, intégrées depuis 2014 dans l'inventaire national, sont éligibles à leur inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

NOUVEAUTÉ 2020

Le FOCUS Fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir. Une brochure de 24 pages en français et en catalan disponible gratuitement dans les points d'information touristique des 3 communes.

Suivez-nous et partagez sur :

+33 (0)4 68 83 99 49
fetesoursunesco@gmail.com
www.valleescatalanes.org

3 Fêtes, 3 lieux sur un même territoire :

le versant Sud du Massif du Canigó

Symbole de tout un territoire, les Fêtes de l'Ours sont des fêtes traditionnelles identitaires ancestrales. Issues du mythe de Jean de l'Ours* elles sont des rites initiatiques, une véritable célébration du renouveau printanier et de la fertilité.

*Jean de l'Ours est un être hybride, mi-humain, mi-animal, né d'une femme et d'un ours, et doté d'une force surhumaine qui lui permet de surmonter diverses épreuves.

Informations et bureaux touristiques

Arles-sur-Tech : +33 (0)4 68 39 11 99

Prats-de-Mollo la Preste : +33 (0)4 68 39 70 83

Saint-Laurent-de-Cerdans : +33 (0)4 68 39 55 75

Office du tourisme

Amélie-les-Bains : +33 (0)4 68 39 01 98

sudcanigo.com

Les Fêtes de l'Ours

les 2, 9 et 16 février 2020

SUD CANIGÓ
Cœur de traditions !

2 février
Arles sur Tech

Samedi 1er février - Festa de l'Ós Petit

10h30 Bou Vermell - Départ Parc de la Mairie
14h30 « Festa de l'Ós Petit » - Départ de la salle des Fêtes
16h30 Rasage de l'Ours - Place de l'église
18h30 Animation dans les rues du village par la banda « Els Tirons »
20h30 «Veillée des Chasseurs» repas à la salle des fêtes animé par la banda «Els Tirons» et Pascal Philadelphia Réservation à la MASA au 04 68 81 37 31

Dimanche 2 février - Fête de l'Ours

09h30 Petit déjeuner des chasseurs - Salle des Fêtes
10h30 «Trobada dels Caçaires, de la Roseta et du Trappeur » dans les rues du village
11h00 Passation du témoin « la patte de l'Ours » Placette d'Amunt
11h30 Sardanes avec la cobla Principal del Rosselló - Placette d'Amunt
12h30 Repas des chasseurs - Placette d'Amunt (à la salle des fêtes en cas de mauvais temps)
15h00 Grande Chasse à l'Ours - Départ Fontaine des buis
16h30 Rasage de l'Ours et Sardanes avec la Cobla Principal del Rosselló - Place de l'Église

9 février
Prats de Mollo - La Preste

Samedi 8 février

10h30 Défilé des Majestés Carnaval junior et senior avec passant de ville
11h00 3 sardanes
11h45 Élection des Ours juniors par les Ours seniors
13h00 Calçotada sur le Foiral
16h00 Bal d'enfants au Foyer Rural avec Christian Fontaine
18h00 Sardanes Cobla Ciutat de Girona

Dimanche 9 février - Fête de l'Ours

11h00 Passation du témoin « la patte de l'Ours ». Exhibition Colla Costabona, Sardanes, Contrepas, Cobla Ciutat de Girona
14h30 Grande chasse à l'Ours
16h30 Rasage des Ours sur le Foiral
18h00 Ballada de sardanes sur le Foiral

Lundi 10 février

10h00 Mascarade
11h00 Sardanes Cobla Ciutat de Girona
15h00 Encadenat, Corrida, Bali de la Posta, Bali de correr
18h00 Sardanes Cobla Ciutat de Girona
22h30 Bal avec Christian Fontaine, Tio-Tio, Échelle,

Mardi 11 février - Fête de l'Ours junior

10h30 Rassemblement sur le Foiral
13h30 Habillage des ours juniors au Fort Lagarde
14h30 Chasse à l'Ours
16h00 Rasage des Ours sur le Foiral
16h30 Incinération des 2 Majestés Carnaval et goûter au Foyer Rural

16 février
Saint Laurent de Cerdans

Vendredi 14 février - Fête du vieil Ours

14h30 Fête du vieil Ours dans les rues du village avec les enfants et adolescents départ de Notre Dame de la Sort
15h30 Bali des Esparracats des enfants place publique
16h30 Rasage de l'Ours au terre plein du Syndicat
20h00 Passation du témoin « la patte de l'Ours ». Apéritif animé par « Els Tirons » à la Halle polyvalente, suivi d'un repas spectacle
22h00 Bal disco animé par Pascal Philadelphia à la Halle polyvalente

Samedi 15 février

15h00 Cavalcade dans les rues du village avec la Banda « Els Tirons » départ de la Place Publique
16h30 Bal d'enfants à la Halle polyvalente animé par Pascal Philadelphia
22h30 Bal Masqué, Monôme, Escala, Tio-tio avec l'orchestre « Epsilon » halle Polyvalente

Dimanche 16 février - Fête de l'Ours

15h00 Fête de l'Ours dans les rues du village animée par les bandas « Els Tirons », « Els Companys » et la cobla Principal del Rosselló, départ de Notre Dame de la Sort
17h00 Rasage de l'Ours au terre plein du Syndicat
18h00 Sardanes avec la Cobla Principal del Rosselló terre plein du Syndicat